

Menace de fermeture d'une classe à Pont-de-l'Arche : un comptage à l'école maternelle des Lutins à la rentrée - Louviers

5-6 minutes

PARIS NORMANDIE

PARIS NORMANDIE

Pont-de-l'Arche. La sixième classe de l'école maternelle des Lutins a été supprimée par l'Éducation nationale. Grâce à leur mobilisation, la Ville et les parents d'élèves ont obtenu un comptage à la rentrée.

Publié le 21/07/2019 à 04:50

Mis à jour le 21/07/2019 à 20:32

Temps de lecture : 1 minute

La mobilisation paie toujours. Ou, tout du moins, elle permet de faire avancer les choses. Alors que l'Éducation nationale a décidé de fermer la sixième classe de l'école maternelle des Lutins, à **Pont-de-l'Arche**, en septembre, le directeur académique viendra effectuer un comptage des élèves le jour de la rentrée.

« C'est un jour extrêmement important pour nous. Tous les enfants inscrits devront être présents, même ceux qui sont malades.

L'inspecteur ne comptabilisera que les enfants physiquement présents dans la cour et non les listes d'inscriptions », insiste le maire (PS), **Richard Jacquet**. Pour bien se faire comprendre, la municipalité a envoyé un courrier aux familles des 148 élèves. Une opération phoning sera opérée une semaine avant la rentrée, lundi 2 septembre.

29,6 élèves par classe

Il y a quelques mois déjà, une pétition sur Internet et en version papier avait été lancée. « *Nous avons recueilli près de 350 signatures. Nous sentons les parents très mobilisés. Je pense que cela a incité l'inspecteur à venir recompter le jour de la rentrée* », estime **Mélanie Hamon**, présidente de l'Association des parents d'élèves.

Tout comme la municipalité, elle remet en cause les chiffres sur lesquels s'est basée l'Éducation nationale. « *Elle est restée sur les effectifs de novembre 2018 à 132 enfants, sans prendre en compte les inscriptions de la rentrée 2019-2020. C'est une façon très administrative de voir les choses. On sait pourtant que des parents viennent encore inscrire leur enfant la veille des vacances scolaires* », assure le maire.

Si la sixième classe ne rouvrirait pas ses portes, les 148 élèves de l'école maternelle des Lutins seraient environ 29,6 par classe. Un constat qui alarme Mélanie Hamon : « *Je m'inquiète pour mon fils. Nous n'acceptons pas que les enfants soient entassés comme de simples marchandises dans les classes. Nous savons pourtant que la réussite de la maternelle conditionne le cursus scolaire. Tout ça n'est qu'une affaire de chiffres.* »

Un avis partagé par le maire : « *Il y a déjà eu deux fermetures de classes précédemment mais c'était justifié. Là, en l'occurrence, non. Surtout que nos estimations de 2020 prévoient une augmentation du nombre d'élèves. À quoi bon fermer, ouvrir, fermer chaque année ? Il nous faudrait six classes pour inscrire un projet durable et cohérent.* »

Richard Jacquet n'écarte pas non plus un recours devant le tribunal administratif : « *Il y a des écrits précis au Journal officiel qui expliquent qu'en grande section, les classes ne doivent pas dépasser les 24 élèves.* »

Sixième ou pas sixième classe ? Le comptage le dira.